

XVII. JOURNAL DES SÇAVANS,

DU LUNDI 23. JUIN M. DC. LXXXI.

DISSERTATION SUR LES OUVRAGES
des plus fameux Peintres. In-12. A Paris chez Nicolas Lan-
glois. 1681.

IL paroît par la lecture de ce Livre que l'Auteur ayant eu dessein de faire la description du Cabinet de M. le Duc de Richelieu, dont les Tableaux sont tous de la main de Rubens, il a voulu en examinant le mérite de cet habile homme, par la comparaison de ses ouvrages avec ceux des Peintres, les plus généralement estimés comme Raphael, le Titien, le Corregge, Paul Veronese & le Carache, faire connoître la justice qu'on doit lui rendre & le rang qu'il doit tenir selon lui par-dessus tous ces fameux Peintres

Pour faire cette comparaison avec toute la justesse possible, il applique dans sa dissertation qui est comme la première des trois parties qui composent cet ouvrage, ceux de tous ces grands Hommes à l'idée qu'il propose d'abord de la Peinture en général, & ensuite aux quatre parties qu'il donne à cet Art. Ainsi il prétend faire voir pour le premier chef, que si le Titien fameux par la vérité qu'il a imprimée dans ses Objets peints, par la force & la suavité de ses couleurs, par le choix des beaux momens que l'on voit souvent dans ses figures & toujours dans ses Paysages, dont les situations, les couleurs, les lumières & les touches sont précieuses, & pour avoir donné aux femmes & aux enfans un caractère de grace qui lui étoit tout particulier, l'a emporté au dessus de Raphael, & de toute l'Ecole Romaine, sur le point essentiel à la Peinture qui est l'Imitation des Objets visibles, Rubens surpasse le Titien, en ce que ne tendant qu'à l'effet de son ouvrage, il l'a élevé jusqu'aux fraîcheurs & au brillant de la nature, avec cette circonstance considérable pour sa gloire que ce que le Titien paroît n'avoir fait qu'avec beaucoup de tems, de réflexion & d'attache, Rubens l'a exécuté avec promptitude, avec science & avec liberté comme le maître & le souverain de son art.

Quant aux parties de la Peinture qu'il met au nombre de quatre, sçavoir l'Invention, la Disposition, le Dessin & le Coloris,

pour commencer par la premiere qui demande trois choses , ſçavoir l'Imagination , la Prudence & l'Erudition , il dit que Paul Veroneſe ſi recommandable pour la gentilleſſe de ſes inventions , la richeſſe de ſes ajuſtemens , la magnificence de ſes étoffes , la facilité de ſon travail , la beauté de ſon pinceau , &c. a ſur toutes choſes imaginé facilement : que Raphael qu'on regarde comme un prodige pour la beauté de ſon génie , pour le bon choix de ſes formes , pour ſon goût exquis & ſa précision dans les meſures , pour la variété , la ſimplicité & la nobleſſe de ſes airs de têtes , de ſes attitudes & de ſes ajuſtemens , imaginoit prudemment ; mais que Rubens faiſoit admirablement bien l'un & l'autre , & qu'outre cela il imaginoit encore fort ſçavamment en toutes manieres , ce que les deux autres ne faiſoient pas , parce qu'il n'étoit pas ſeulement un ſçavant Peintre , mais auſſi un ſçavant Homme en toute ſorte de Litterature.

Il n'a pas moins ſurpaſſé à ſon avis le Correge & le Carache , car ſi ces deux grands Peintres ſe ſont faits admirer , l'un pour la fineſſe & la ſingularité de ſes penſées , pour la pureté de ſon choix , pour la nobleſſe de ſes airs de tête , la délicateſſe & la naïveté de ſes expreſſions , le grand goût de ſon Deſſein , l'épanchement de ſa lumiere & la douceur de ſes ombres ; & l'autre pour ſon génie dans ſes compositions , pour ſa façon d'orner riche & majeſtueuſe , pour ſon grand goût , ſa facilité & ſa correction dans le Deſſein , & pour s'être fait une maniere de toutes les bonnes qui étoient avant lui , il prétend que le premier outre que ſon Deſſein étoit peu correct , n'a point eu de beaux choix dans les attitudes , & n'a pas connu l'artifice des groupes , ce qui fait les principales parties de la diſpoſition , & que le Carache n'a pas tout à fait pénétré le ſecret des Couleurs , dont il a laiffé avec le Correge tout l'avantage , à l'Ecole de Veniſe ; au lieu que Rubens a été admirable en toutes ces parties.

Mais parce que de tout ce qui compoſe un bon Tableau on ne diſpute ſur tout à Rubens que le Deſſein , cet Auteur s'étend un peu davantage ſur cette partie , & prétend que ceux qui font ce jugement de ce grand Peintre ou ne ſe fondent point ſur la vûe de ſes plus beaux ouvrages , ou n'ont qu'une idée imparfaite du Deſſein , dont la véritable eſt compoſée de deux choſes , la proportion des membres & l'eſprit du Contour : Que ſi Raphael & le Carache ont quelque avantage ſur Rubens dans la régularité des Meſures , Rubens en a beaucoup ſur eux & ſur tous les autres dans l'eſprit du Contour , & que cela ſe peut voir aiſément en com-

parant les plus belles Estampes des uns & des autres : Qu'il possédait parfaitement l'Anatomie qui est le fondement du Dessin : Qu'il dessinait d'une grande manière & d'une facilité merveilleuse des figures de toutes proportions & des animaux de toutes les espèces : Et qu'ainsi ceux qui auront une véritable connoissance de cette partie , ne croiront pas lui faire grace que de lui donner un rang considérable parmi les grands Dessinateurs.

La seconde partie de ce Livre contient les descriptions des Tableaux de M. le Duc de Richelieu , & la troisième est la Vie de Rubens. Nous ne dirons rien de toutes ces deux parties, car comme le détail de l'une seroit trop long, nous avons parlé ailleurs de l'autre.

SCRUPULI NOVI ET ANTIQUI EX LECTIONE

Speciminum Moralium P. F. Gabrielis Leodiensis oborti Cornelio Zegers V. S. L. P. L. P. In-12. à Cologne. Et se trouvent à Paris chez Seb. Mabre Cramoisy. 1681.

Les scrupules de cet Auteur sont fondés sur un assez grand nombre de propositions du Livre, qui a pour titre : *Specimina Moralia P. F. Gabrielis*, dont nous avons donné il y a quelque-tems le dessin & l'histoire dans le Journal. Il fait voir que de quelques-unes de ces propositions on peut tirer d'étranges conséquences en matière de Morale, & que les autres renouvellent manifestement plusieurs erreurs déjà condamnées par l'Eglise : d'où il conclut qu'il y a grand sujet de douter, si la permission du Maître du sacré Palais, sur laquelle on dit que le Livre a été imprimé, n'a point été obtenue par surprise, & il assure même avoir reçu des Lettres de Rome qui le disent positivement, & qui expliquent comme la chose s'est faite. Quoiqu'il en soit ces scrupules sont l'ouvrage d'un esprit net, solide & bien instruit des matières dont il parle.

A T R I U M L I N G U Æ S A N C T Æ

In-4. Hamburgi.

C'Est pour donner aux Amateurs de la Langue Hébraïque tout ce qui est nécessaire pour l'entendre parfaitement.

EXTRAIT

EXTRAIT D'UNE LETTRE ECRITE

à l'Auteur du Journal, par.... touchant les Observations que M. du Vernay a faites sur l'Organe de l'Ouye.

M. Du Vernay a travaillé depuis peu sur l'oreille avec toute l'adresse & l'exaëtitude dont il est capable. Il a fait deux démonstrations publiques des parties qui la composent, & il se prépare d'en donner dans peu la description enrichie de quantité de figures très-exaëtes. Les Curieux ne seront pas fâchés d'avoir dans le Journal comme une ébauche de ce qu'il doit donner dans cet Ouvrage, aussi bien y ramasse-t-il un trop grand nombre de choses singulieres pour pouvoir les toucher toutes dans le détail.

Il a remarqué entre autres choses que l'oreille extérieure a des muscles : Que la peau du tambour est enchassée dans une renure, mais que cette renure ne fait pas le tour entier : Que les osselets appellés le Marteau & l'enclume sont articulés par une espece de ginglyme, c'est-à-dire, en terme d'art par cette espece d'emboëtment, qu'on appelle charniere : Que le manche du marteau qui s'applique sur la peau du tambour ne passe pas par son centre, mais qu'il la divise en sorte qu'une de ses parties est double de l'autre : Qu'il y a un quatrième osselet, qui d'un côté s'articule avec le bec de la longue branche de l'enclume, & de l'autre avec la tête de l'étrier : Que la partie intérieure, tant de la base que des branches de l'étrier, est creusée en forme de demi tuyau, & qu'il y a une petite peau par derriere l'étrier qui est tendue d'une de ses branches à l'autre : Qu'il y a quatre muscles dans cette cavité de l'oreille, qu'on appelle la caisse du tambour, dont trois appartiennent au marteau, & le quatrième à l'étrier : Que le conduit qui va de l'oreille à la bouche n'a point de valvule, mais qu'à l'endroit de son insertion il forme un rebord cartilagineux très-considerable qui a la figure d'un croissant, & qui laisse un chemin toujours ouvert à l'air qui entre par les narines : Que la lame spirale du limaçon est d'un côté attachée à son noyau, & de l'autre à l'écroue du limaçon par le moyen d'une membrane très-délicate : Que la portion molle du nerf auditif se divise en quatre branches, l'une desquelles s'engage dans le trou du noyau du limaçon, l'autre à l'entrée de son premier contour, & les deux dernieres se terminent dans cette cavité, qu'on appelle le vestibule du labyrinthe : Que le petit nerf qui passe derriere la peau du tambour est une branche de la cinquié-

me paire : Qu'il y a des différences considérables entre l'oreille du foetus & celle des adultes ; & enfin plusieurs autres nouveautés qui regardent, tant la structure de l'organe de l'ouïe que l'usage de ses parties, dont on sera instruit plus particulièrement par la lecture de son Livre.

Tout ceci ne regarde cependant que l'oreille de l'homme. M. du Vernay a fait plusieurs autres observations sur les oreilles de toutes sortes d'animaux, qui jointes à celles de l'oreille de l'homme feront un ouvrage entier & achevé sur cette partie du corps, qui a été jusqu'ici si peu connue.

OBELISQUE D'ARLES OU OBSERVATIONS

sur les proportions des Pyramides & des Obelisques, par M. Terrin Conf. du Roi au siege de cette Ville. In-12. A Arles. Et se trouve à Paris chez René Guignard.

L'Obelisque d'Arles n'a pas moins partagé les esprits que la Venus dont nous avons déjà parlé. Quelques-uns l'ont voulu seulement honorer du nom general de Pyramide, & c'est ce qui a donné occasion à M. Terrin d'examiner au long toute cette matiere de Pyramides. Il commence d'abord par leur origine, & fait voir que le Patriarche Joseph n'en est point l'inventeur, puisqu'il est constant qu'elles ont toujours passé pour une espece de Hieroglyphe, dont Mercure Trismegiste, comme le prouve fortement Kirker, donna la connoissance aux Egyptiens dès le tems qu'Abraham leur donna celle des Mathématiques, c'est-à-dire, deux cens cinquante ans avant Pharaon V. sous lequel étoit Joseph. Par-là il prétend prouver encore que le mot de Pyramide ne vient pas de *πυρὸν triticum* & *ἀμείω colligo*, comme quelques-uns l'ont crû, soit que les greniers que Joseph fit bâtir pour ramasser son bled fussent faits en figure pyramidale ou non, mais de *πῦρ ignis*. La pyramide imitant la flamme qui s'éleve en pointe sur une base large. Cela supposé.

Il distingue trois sortes de Pyramides, selon la diverse proportion de leur figure, dont la troisième espece perd le nom de Pyramide & prend celui d'Obelisque, d'Aiguille ou de Rayon. Il explique au long & fort nettement toutes ces proportions ; & de toutes les remarques qu'il fait là-dessus (parmi lesquelles on trouve que l'invention des Obelisques est dûë aux premiers Rois d'Egypte, aussi bien que la consécration qu'ils en firent au Soleil, à cause de la figure de Rayon, ce qui dégénéra pourtant plusieurs siècles après, & se donna indifféremment aux Hommes.) il con-

clut que la pierre qu'on a érigée dans Arles au milieu du Marché est un véritable Obelisque, & même plus parfait & plus rare que ceux qu'on voit aujourd'hui à Rome, puisqu'il a la véritable figure d'un Rayon, sur l'idée duquel les Obelisques ont été inventés.

R. P. ALEXANDRE HISTORIÆ ECCLESIASTICÆ
Sæculum 8. A Paris, in-8. chez Ant. Dezallier.

Jean VI. Jean VII. Sisinnius, Constantin, Gregoire II. Gregoire III. Zacharie, Estienne II. Estienne III. Paul I. Estienne IV. Adrian I. & Leon III. sont les Papes qui ont gouverné l'Eglise pendant le huitième siècle. Le P. Alexandre décrit leurs Histoires en abrégé à son ordinaire, & suivant toujours la même méthode, il traite des Hérésies, des Auteurs Ecclesiastiques, des Conciles, de la Police de l'Eglise, & de ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Empire, dans la France & dans les autres Royaumes pendant tout ce siècle.

Il traite à fond de l'hérésie des Iconoclastes & du VII. Concile General dans lequel elle fut condamnée. Il fait voir que ces Héretiques ont crû la présence réelle du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, quoiqu'ils lui donnassent le nom d'Image, & que toute l'Eglise de ce siècle étoit dans la même créance. Il fait une ample Dissertation de l'usage & du culte des Images, dans laquelle il réfute les argumens des anciens & des nouveaux Iconoclastes, & répond pied à pied aux quatre Livres du Ministre Daillé, contre les Images auxquels aucun Auteur de l'Eglise n'avoit encore répondu, non plus qu'à ses Livres contre le Sacrement de Confirmation, contre la Confession Sacramentale, du Jeûne, &c. Ainsi ce Pere a la gloire d'avoir le premier réfuté tous les ouvrages de ce Ministre, qui passe pour un des plus sçavans que Charenton ait encore eu.

Parmi les autres Dissertations qu'on trouve encore dans ce même volume, il y en a deux fort remarquables. Dans l'une desquelles ce P. prouve contre les Cardinaux Baronius, Bellarmin & du Perron, que le Pape Gregoire II. n'a jamais privé l'Empereur Leon Isaurique des Tributs qu'il retiroit de Rome & de toute l'Italie, & qu'il n'a point absous les Peuples du serment de fidélité qui les lioit à ce Prince Héretique; & dans l'autre il fait voir que le Pape Zacharie, ni Estienne III. n'ont point déposé Childeric III. Roi de France, & qu'il n'ont nullement contribué à la translation de la Couronne de la première race de nos Rois à

R ij

Pepin & à ses descendans ; & qu'ainsi ces grands Cardinaux tout sçavans qu'ils sont, n'ont pas raison de conclure de ces faits, non-seulement incertains, mais évidemment faux, que l'Eglise a un pouvoir indirect sur le temporel des Princes qui ne sont point ses Feudataires.

LE POULET DE M. HEVIN AVOCAT AU PARLEMENT de Bretagne envoyé à l'Auteur du Journal, avec une Relation exacte de son Histoire.

PArmi plusieurs poulets qui furent éclos sur la fin de l'été dernier, dans un Village à trois lieuës de Rennes, il s'en trouva un d'une forme extraordinaire, ayant quatre pieds & quatre aïles. Le Païsan chez qui ce petit Monstre parut eut le plaisir de le voir courir & manger avec les autres poulets pendant quelque tems, mais un jour la poulle frappée plus qu'à l'ordinaire à la vûe des pieds qu'elle voyoit en haut en ce petit poulet, & s'imaginant sans doute qu'il étoit renversé par terre, & hors d'état de se relever, le tourna plusieurs fois de part & d'autre sens dessus dessous, mais voyant des pieds & des aïles de tous les côtés, comme si l'horreur du Monstre l'eût emporté sur la tendresse maternelle, elle le tua à grands coups de bec. Un Medecin de Village ayant eu la curiosité d'arracher le Gizier pour voir s'il étoit double (ce qui ne se trouva pas) rompit par malheur le Cropion en introduisant le doigt dans le corps.

M. Hevin l'ayant reçu de la part de Madame de Launay Commat sa fille, à qui le Païsan l'avoit lui-même apporté lorsqu'elle fut arrivée à sa Maison de Campagne, qui n'étoit pas bien éloignée de ce Village, il fit appeller le sieur Moreau, l'un des plus célèbres Chirurgiens de Rennes pour l'ouvrir. On vuida le ventre, & on ne laissa dans le corps du poulet que le cœur, le foye & les poulmons attachés. M. Hevin vuida ensuite la tête & mit le poulet dans l'esprit de vin, où il s'est parfaitement bien conservé, à la réserve du plumage, car étant de l'espece de ceux que l'on appelle dans la Bretagne, de la grande race, dont le plumage est gris moucheté, il est devenu d'un roux fort pâle.

Comme ce petit animal est entre les Volatiles (parmi lesquels il arrive plus rarement des monstres) & que notre Lievre du Journal du 26. Avril 1677. étoit entre les quadrupedes, M. Hevin a cru qu'il méritoit bien d'être remarqué, puisque de quelque côté qu'il se tournât il se trouvoit sur ses pieds comme le Lievre, & avoit des aïles au-dessus. La différence étoit qu'il n'avoit qu'une

tête, au lieu que le Lievre en avoit deux. Mais la longueur & la flexibilité de son col pouvoit aisément suppléer à une seconde tête.

Cette petite Relation venant d'un homme aussi digne de foi que M. Hevin, pouvoit suffire pour rendre croyable l'histoire de ce petit Monstre, mais comme il n'est pas moins obligeant qu'il est curieux, il a voulu en nous faisant présent de ce petit poulet, nous mettre en état d'en parler avec toute sorte d'assurance.

NOUVEAUTEZ DE LA QUINZAINÉ,
tant pour les Arts que pour les Sciences.

Traité des causes naturelles du flux & du reflux de la Mer; par le S. Scalberge Miniere, in-4. A Chartres, & se trouve à Paris chez Laurent d'Houry & autres.

Les Mœurs des Israélites, par M. Fleury P. Précepteur de Monseigneur de Vermandois, in-12. A Paris chez la veuve de Gervais Cloufier.

Nous avons vu ces jours passés entre les mains de M. Lemery Apotiquaire un petit Monstre fort curieux. C'est un Ver ou Papillon qui a été trouvé mort parmi des feuilles de persil. Il a une face de petit enfant parfaitement bien formée avec deux petites cornes au-dessus de la tête, & au bout de la queue il y a une petite tige de persil, mais si bien attachée qu'on ne sçait si c'est du persil que ce ver s'est formé, ou si ce persil a crû au bout de la queue de ce petit Monstre. Tout son petit corps est couvert d'une écaille dorée semée de petites pointes piquantes.

Les Oeuvres d'Homere nouvellement traduites en François, in-12. vol. 4. A Paris chez Claude Barbin.

L'Histoire du Regne de Mahomet II. Conquerant des Empires de Constantinople & de Trebizonde, avec le Plan de Constantinople Chrétienne, par le S. Guillét, 2. vol. in-12. A Paris chez Denis Thierry & Claude Barbin.

Le nouveau Praticien François, par M. de Ferriere Avocat au Parlement. A Paris chez Denis Thierry & Jean Cochart.

S. Clou & les Devises du Salon, à S. A. R. Monsieur Fils de France, Frere unique de Sa Majesté, par M. l'Abbé de Morelet. A Paris chez Pierre le Petit.

Un Particulier a fait voir au Roi depuis quelques jours une nouvelle Machine pour l'élevation des Eaux, qu'on dit avoir parfaitement bien réussi.

Observations sur la Comete de l'année 1680. & 1681. faites au College de Clermont, par le P. J. de Fontaney de la Compagnie de Jesus, Professeur des Mathématiques, dédiées à Monseigneur le Dauphin, in-12. à Paris chez Gabriel Martin.

XVIII. JOURNAL DES SÇAVANS,

DU LUNDI 30. JUIN M. DC. LXXXI.

LA PREMIERE NAVIGATION SUR LE
*Canal de Languedoc fait par ordre du Roi pour la Jonction des
deux Mers. 1681.*

LE succès du Canal de Languedoc est quelque chose de trop beau, de trop utile au Commerce, & de trop glorieux à la Navigation, que la France cultive aujourd'hui avec tant d'avantage, pour ne tenir rang que parmi de simples nouvelles. Il est juste de donner ailleurs quelque place à ce hardi & surprenant ouvrage, & de laisser à la posterité parmi ce qui se fait tous les jours de plus grand & de plus curieux dans les Arts, quelque mémoire de ce que l'on a entrepris en Languedoc par ordre du Roi pour la jonction des deux Mers, & dont l'on a bien pû venir à bout sous la conduite d'un Ministre qui n'a en vûe que la gloire de son Prince & les avantages de la France.

Mille obstacles fâcheux s'opposoient à ce grand dessein, qui avoit autrefois étonné l'Empire Romain, & qu'on avoit projeté & abandonné sous les Regnes précédens, l'éloignement des deux Mers, les Montagnes, les Terres mouvantes, la disette d'eau en un País où à peine il y en avoit assez pour arroser les Jardins, & plusieurs autres difficultés considérables, mais le Roi qui est né pour donner des Loix à la nature en plus d'un lieu & en plus d'une maniere, l'a fait entreprendre & conduire à sa perfection en très-peu d'années malgré les Guerres qu'il a presque toujours eues contre les plus puissans Etats de l'Europe unis ensemble.

Le feu sieur Riquet homme d'un génie & d'une capacité extraordinaires, fut chargé de la conduite de ce grand & difficile ouvrage, dont il avoit donné le dessein. Il commença d'y travailler en 1666. & il a eu la gloire de l'achever, mais non pas le plaisir d'en voir le premier essai. Messieurs de Bonrepos & le Comte de Caraman ses fils, l'un Maître des Requêtes, & l'au-